

23 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Terre de Camargue : S'engage pour les entreprises de son territoire !

La Communauté de communes Terre de Camargue se mobilise pour soutenir les entreprises de son territoire impactées par la crise de COVID-19 en contribuant au Fonds d'aide de la Région Occitanie, le Fonds L'OCCAL, en direction des entreprises du secteur du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité.

Le Fonds L'OCCAL : 80 millions d'euros

Le Fonds L'OCCAL est abondé par la Région Occitanie, la banque des Territoires et le Département du Gard à hauteur de 3 euros par habitant. Les intercommunalités sont invitées à y contribuer dans une fourchette de 1.5 à 3 euros par habitant.

La contribution de Terre de Camargue

La Communauté de communes a souhaité apporter la contribution la plus haute possible et participe à hauteur de 5 euros par habitant, soit 105 000€ qui seront affectés aux entreprises du territoire, Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze.

Deux dispositifs

Le Fonds L'OCCAL est versé :

- Soit sous forme de subvention d'investissement pour financer les équipements et les aménagements nécessaires à la mise en place des mesures sanitaires
- Soit sous forme d'avance remboursable de trésorerie (à taux 0) pour financer les loyers, les besoins en fonds de roulement, les ressources humaines spécifiques...

Qui peut demander cette aide ?

Sont éligibles à ces aides :

- Les entreprises touristiques (micro entreprises, TPE, PME) dans les domaines de la restauration, de l'hébergement, des activités de loisirs et événementielles, des lieux de visite...
- Les commerçants et artisans de proximité (micro entreprises et TPE)
- Les associations touristiques

Comment faire une demande ?

La démarche est simple, rapide et se fait en ligne directement sur le site de la région, avant le 31 décembre 2020 : <https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/local>

Pour toutes questions sur cette aide :

Service régional de soutien aux entreprises : 0 800 31 31 01

**Service développement économique de la Communauté de communes Terre de Camargue :
06 74 83 49 48 / 04 66 73 91 30 p.jonquet@terredecamargue.fr**